



Compte-rendu du Bureau – lundi 1^{er} avril 2019
Maison Des Sports – LES PONTS DE CE
19h25

Présents : Françoise de BERNON, Pascale ROBINEAU, Philippe COMBE, François COURTOIS, Claude GANGLOFF, Christophe LUYSS, Guillaume PAPIN, Jean-Michel QUENTIN.

Invitée : Maud CHENARD (Chargée de projets), Emilie SERY (Responsable Administrative et Financière), Michel LEVI DI LEON (CTS)

Excusés : Marie-Josée PADIOLLEAU, Vincent DUCASSE.

Fonctionnement

Information Framaligue : M. CHENARD

Les salariés utilisent plusieurs outils de partage et souhaitent harmoniser les outils et augmenter le travail collaboratif avec les élus pour diminuer les échanges d'emails. Cela peut remplacer des fonctionnalités comme Google doc. On peut gérer des utilisateurs avec des codes. On peut récupérer des liens. On peut verser des doc. word ou excel. Suivi des modifications à plusieurs est possible. Système libre, gratuit, évolutif. En test pour l'instant auprès d'associations sportives. Suivi de tâches partagées. En test à la ligue avec les stagiaires.

Fonction pour récupérer les diaporamas. Il peut y avoir des niveaux d'accès différents selon l'utilisateur (membre de commission, membre du Bureau, membre du CD). Reste à tester les aspects hors connexion sur portable ; pour l'accès, on s'identifie avec un code d'accès.

On ne reçoit pas de notification des modifications effectuées, mais il y a un historique. M. CHENARD a fait un tuto qu'elle peut envoyer à qui le veut. Devra être opérationnel à partir de septembre 2019. La question de la sécurité se pose avec un accès impossible sur les adresses professionnelles. Le bureau décide que cet outil doit continuer à être testé pour une utilisation définitive à partir de septembre. Un compte sera créé pour P. ROBINEAU et un lien pour F. DE BERNON.

Bilan réunions du 09/03.

Statuts & Règlements (N. LE BOULAIRE) : principe validé par la commission statut et règlements et Nicolas attend les remontées des comités départementaux, avec les infos locales afin de tester. Une réunion est prévue le 8 avril avec les membres statuts & règlements et le club de St Léger sera également présent, Objectif : synthèse à finaliser pour la présenter au Bureau, avant l'AG.

Réunion arbitrage (P. COMBE) : demande d'augmenter l'indemnité d'arbitrage, d'utiliser les supports championnat élites pour indemniser les jeunes arbitres, quitte à récupérer des fonds sur les amendes, par exemple. De même, demande d'uniformiser l'indemnité kilométrique à 0.31

€ (au lieu de 0.26 €) sur la base de la FFV, soit + 2 700 € sur le budget pour les arbitres, et quid des élus et des salariés ? il faudrait aussi harmoniser. La commission financière étudiera les augmentations engendrées.

13 mai : 1^{ère} partie : étude des vœux en visioconférence possible ; 2^{ème} partie à 20h : com transversale développement et sportive.

Secteur sportif

Sportive : (J-M. QUENTIN)

Competlib vendredi à Entrammes : organisation OK. Set en 15 points sont courts, il faut trouver une bonne formule, et en fonction du temps de route de chacun. Les frais d'arbitrage ont choqué, mais c'est dans le règlement régional de cette année (25 € par match et par arbitre). Peut-être un coût un peu élevé pour ce type de compétition.

Départ de Jean-Michel QUENTIN à 20h30.

Le choix du site doit être revu en amont, comme la formule sportive.

F. de BERNON demande à ce que quelqu'un d'autre s'occupe du Challenge mixte l'an prochain. G. PAPIN pense intéressant de prévoir dès le début du challenge la formule sportive et se porte volontaire pour travailler sur cela. Les info cette année ont été diffusées au 9 janvier suite à une validation tardive de certains membres du bureau du règlement ; l'an prochain, on peut lancer le tournoi plus tôt.

Il n'y avait pas de pot d'accueil ni de fin prévu cette année. A prévoir et confirmer la prise en charge par la Ligue. L'équipe du 44 a gagné sa place en finales.

F. de BERNON demande à ce que les membres du Bureau se positionnent pour représenter la Ligue sur les finales :

Samedi 27 avril à Laval : 19 H et 21 H : Christophe LUYS.

Dimanche 28 avril à Coueron ou SCO ou VBCM en féminin : un représentant du 53 ? Jean-Michel QUENTIN ? tout dépend du lieu.

Samedi 27 avril à St Léger : finales 2nd et 3^{ème} masculin : Françoise DE BERNON

Samedi 4 mai à St Barthélémy : Pascale ROBINEAU

Dimanche 5 mai au Landes Génusson : Guillaume PAPIN

Samedi 25 mai à Haute Goulaine : le CD 44

Samedi 25 mai au VBN : le CD 44

Beach volley (M. LEVI DI LEON - E. SERY)

Stage de beach volley du 15 au 17 avril à la Baule. 10 participants. Encadrants Quentin MARION et Hélène YAHIEL.

Phases qualificatives beachvolleyades M17 : Affiches en cours de réalisation, en attente du retour du club sur les informations à y mettre. Quel matériel utilise-t-on le 15 juin à Brétignolles ? Demander au 44 si on peut avoir ses kits. Essayer de trouver une solution sur Festy pour ensuite utiliser les kits prêtés sur le 85 qui a besoin au maximum de 4 kits complets avec antennes, tracés terrains, scoreurs, en plus des 4 terrains fixes. Au niveau Ligue, ok pour 8 jeux de lignes, 8 ballons (mikaza officiels neufs , mais 0 scoreur (voir en clubs locaux par le CD). BVS : plateforme d'inscription beach pour la gestion sportive. L'organisateur met son tournoi en ligne. Envisager

de le faire en lien avec M. LEVI DI LEON. Il faut aussi penser aux arbitres beach, absents en 85 et pour lesquels une journée d'information devait être organisée à une date non fixée à ce jour. Relancer C. DECHOUX.

Arbitrage (P. COMBE)

Il est demandé à ce que Philippe envoie ses PV des réunions CRA plus tôt. P. COMBE demande à avoir trame du PV avant.

Projet arbitrage : P. COMBE a commencé à pointer les superviseurs potentiels ; dans le 53, il n'y a que N. BOULEAU et en 85, que P. RACHARD, souvent absent et pas dispo. En 44, 49 et 72, ce devrait être ok. Il attend retour des CDA pour avoir des noms de jeunes concernés. Mise en place sur la saison 2019 - 2020. P. COMBE précise que ce n'est pas une formation de masse, mais formation sur quelques jeunes pour les motiver à continuer et à évoluer. Par ailleurs, il doit rechercher des informations sur le matériel micro oreillettes, tel qu'utilisé en 44 et qu'il faut acheter (budgété par la Ligue).

Souci discipline sur un match en 44 où l'arbitre était un jeune seul ; cela s'est mal passé, donc un rapport a été fait. La commission discipline semble ne pas être valable s'il n'y a que 2 membres ; dans ce cas, il faut saisir la commission discipline de la FFV. C. LUYSS indique que C. BOULARD du 72 a été nommée et donc, 3 membres sont-ils suffisants ? Faire une recherche en Ligue à ce sujet, avant d'agir. (P. COMBE)

F. de BERNON évoque Nicolas BAHUAUT : la conclusion de la commission d'éthique de la FFV : le dossier va en commission discipline.

Manifestations

Festyvolley : (M. CHENARD)

Relance des clubs car la date de juin est très prisée donc il faut boucler les réservations de bus le plus vite possible. Manque 1 bus en 53. Préparation d'un envoi club : M. CHENARD a refait le bulletin de participation à faire remplir par le jeune et un bulletin de parrainage de non licencié avec système de récompense. Souci pour le poste de secours du fait des 24 H du Mans. Voir avec des ambulanciers, infirmiers. Gardiennage : même souci. Matériel évoqué ci-dessus, voir avec le 44 pour le prêt de kits. Sur place, voir l'ASSCA ; faut plus de 30 terrains. Cassandra commence son stage Ligue sur la communication Festyvolley. Il n'y a pas de rencontre avec le Conseil Départemental 72, mais la réponse est positive sur la subvention, sans montant connu. M. CHENARD a pris contact avec eux.

Eurovolley 2019 : Communication, animation, volontaires (M. CHENARD - E. SERY)

25 avril : réunion copil avec Nantes métropole.

Le 14 mars : réunion technique avec Nantes métropole, la gestion du site, pour caler la mutualisation avec le hand avant l'euro et après. Le hand s'adapte au cahier des charges de l'Euro Volley. Nantes demande de mutualiser l'utilisation des bars, dont la gestion revient à la ligue. Problème sur les sites d'entraînement et la Ligue a été sollicitée pour trouver un site d'entraînement. C'est en cours.

Point financier : le budget de l'Euro est 300 k€ ; Nantes métropole met 150 k€, le Conseil Départemental 44 : 50 k€ et la région 50 k€ donc reste 50 k€ à trouver. Eric TANGUY vient le 15 avril à Nantes dans ce but pour rencontrer P. BOLO.

Communication :

Quelques opérations comprises comme support de com sur l'Euro : kakémono, matériel d'animation à recevoir. Cela va avec l'année du volley. Mise en place d'un planning d'utilisation

des outils de com sur les finales pour répartir surtout sur les finales régionales jeunes ainsi que les journées de stage à Pâques et durant l'été.

Mascotte : costumes de Hugo et Lily. Journée média le 19 mars à Nantes ; opérations de com sur matches pro de fin de saison. Gestion planning en ligue. Battles de mascottes.

Billetterie : F. DE BERNON présente les tarifs : il y a 4 catégories et 3 niveaux de prix : grand public, famille du volley (-13 %) et si on passe par la ligue pour 50 places (plus -15 % sur le tarif famille du volley).

Les tarifs sont :

8^{ème} avec équipe de France le samedi 21 à 20H45 :

Cat 1 : 80 €, 72 € et 61 €

Cat 2 : 65 €, 59 € et 50 €

Cat 3 : 45 €, 41 €, 35 €

Cat 4 : 20 €, 18 €, 15 €

Match 8^{ème} le dimanche 22 :

Cat 1 : 65 €, 61 €, 52 €

Cat 2 : 50 €, 49 €, 41 €

Cat 3 : 35 €, 34 €, 29 €

Cat 4 : 15 €, 13 €, 11 €

¼ de finales

Cat 1 : 90 €, 86 €, 73 €

Cat 2 : 70 €, 67 €, 57 €

Cat 3 : 50 €, 48 €, 41 €

Cat 4 : 25 €, 24 €, 20 €

A partir de 200, il faut voir avec la ligue, des négo sont possibles et pour des groupes plus petits, il faut mutualiser via la Ligue pour bénéficier du meilleur tarif. Aucune place gratuite, mais F. de BERNON demande s'il est possible de donner une place à chaque élu du Bureau ou du CD avec une condition : une place offerte et une place achetée (pour le match du dimanche, probablement plus difficile à remplir). Pas d'avis clairement énoncé. Proposition non confirmée.

Volontaires : à ce jour, il y a 119 candidats, dont 40 licenciés. Fin mai est la date butoir pour candidater. 2 élus Ligue inscrits, dont V. DUCASSE comme recruteur. Salariés : F. de BERNON souhaite que les salariés soient présents. F. COURTOIS ajoute que C. CHABRUN MORIN est volontaire, à condition d'être hébergée. 197 personnes sont à trouver au total.

Un email sur la gestion du bar et des ramasseurs de balles pour certains clubs habitués envoyé par E. PUISSANT (stagiaire EuroVolley) Prévoir 1 bar à l'extérieur car il y aura des animations. Doit-on laisser les bars toujours ouverts le temps des matchs ? A l'euro de hand, ils étaient fermés ; d'autres expériences montrent le contraire. Pas d'avis tranché. Aucun retour du 44 sur quelque demande que ce soit, ce qui inquiète les membres du Bureau et la Présidente ; c'est grave, car il n'y aucune réponse de la M-J PADIOLLEAU, même suite à des contacts oraux. De même, pour la demande de subvention au Conseil Départemental 44, le dossier a dû être repris par E. SERY et F. de BERNON pour le présenter d'une meilleure façon. Le Conseil Départemental a demandé à remettre en service l'Atlantic Tour ; pas de réponse du CD 44. Conclusion : les

animations en centre ville et les événements en été à préparer sont à ouvrir aux autres départements et leurs volontaires. Dans ce sens, il faut lister les événements et les besoins en personnes.

Année du Volley (M. CHENARD)

Point sur l'année du Volley : entre 15 et 20 projets dans notre ligue qui est 1 des ligues les plus actives. C'est pas mal même s'il n'y a pas un projet par club. Nouvelles directives de la FFV pour être éligible à la dotation Année du Volley : mixité, lutte contre discriminations, volley pour tous, développement durable. Christophe a eu un dossier refusé, ainsi que Boufféré. Maud précise qu'il faut repasser par elle. Pour les écoles, il faut préciser le projet avec une orientation vers l'Europe et le volley (ex. quizz sur pays participant,...). Pour avoir un lien avec l'Euro, il faut mettre les prospectus Euro.

Il y a encore quelques projets en cours. La FFV est assez réactive et les dotations partent assez rapidement.

Pour la saison prochaine, il faut rentrer un peu dans les écoles, avec un projet éducatif, monter et utiliser un réseau de professeurs. A priori le département 53 est celui qui a le plus d'événements.

Tournée des Sables : les 10, 11 & 12 mai.

La Ligue a repris l'encadrement de l'organisation auprès des étudiants d'AMOS en parallèle avec Morgan LEGALL (chargée de com auto entrepreneur au NRMV), l'intervenante qui les suivra jusqu'à la manifestation une fois par semaine. Une nouvelle convention a été refaite entre la FF Volley et la Ligue. Nous attendons qu'AMOS dénonce la convention signée en décembre 2018 pour en refaire une autre.

Les principaux postes sont bouclés (sable, installation, en cours pour l'hébergement et repas). Rendez vous avec la ville de Nantes jeudi 4 avril pour un point technique à propos de l'électricité.

Appel à bénévoles lancé auprès des clubs. Déjà 4 équipes inscrites à ce soir. La région donnera cette semaine sa réponse pour la subvention. A voir pour les arbitres, sachant que la CCA ne fait rien, ni formation, ni désignation.

Sport santé (E. SERY)

Le dimanche 21 avril (week end de pâques) : étape challenge volley assis des Sables d'Olonne, avec pré inscription ; O à ce jour. Pour se qualifier à la finale, faut avoir au moins participé à 2 étapes. Animations le dimanche matin avec les clubs du 85 : créer une sensibilisation au volley assis avant la compet et mettant en valeur le besoin d'animateur spécialisé. A ce jour, réponse est O. Complicé à réaliser. La Ligue a communiqué sur l'évènement. Françoise sera invitée ce jour-là pour remise de récompense.

1^{er} de cordée avec 600 enfants prévu mercredi 3 avril en Sarthe.

Finances (C. GANGLOFF)

Bilan et résultat 2018 :

Claude : résultat 2018 : rencontre de l'expert comptable : 1^{er} résultat négatif à 24 k€ et passe à 21 k€ avec quelque réajustements. Surtout dû au fait de régularisation des années antérieures. Produit exceptionnel à 13 k€. Charges exceptionnelles oubliées : 22 k€ (provision congés payés). Christophe demande ce qu'il en est des provisions retraite. A voir. Sans tous ces oublis, on serait positif et on repart en 2019 sur des bases saines, décalage en moins. Réduit d'autant les fonds propres : de 50 k€ + 110 k€ fond de roulement et subvention de 12 k€ pour le minibus. Charges sociales sur congés payés à 4 k€. quelques dettes de clubs. Préconisation de passer en année

civile. Baisse subvention de 12 k€ (cnds et aal). 13 k€ touchés ; reste 1 part fixe + 1 part pôle soit 13 k€ + 7,5 k €. Du fait du déficit de la FFV, un calcul proportionnel a été fait et on a plus les 7 500 € ; on touchera 8 750 €. On ne sait pas pour 2019 ce qu'il va se passer, mais tout laisse à penser qu'il n'y aura pas d'AAL.

FFV a obtenu le droit d'être pilote dans gestion du CNDS 2019. A ce jour, on n'a pas d'infos sur la mise en place de la procédure. Inquiétant. Pour 2019 et 2020, Claude, avec Emilie, va revoir le budget à la baisse pour la Ligue.

Demande d'Emilie : si la Ligue rembourse les coupons SNCV pour un montant d'environ 1 000 € qu'elle doit au club des Landes Génusson sur budget 2018, ce dernier pourra payer ses frais de stage. Le Bureau donne son accord pour rembourser le club.

Questions diverses

AG FFV les 25 & 26 mai à Belfort. Aujourd'hui : 1 délégué démissionnaire (S. FROQUET) ; C. LUYSS avait annoncé sa démission, n'étant pas d'accord avec la façon de faire dans le vote des vœux. Après discussion et explication du mode opératoire et du rôle du délégué, ce dernier fait savoir qu'il réserve sa réponse après un temps de réflexion.

Lundi 15 avril : E.TANGUY sera présent à la ligue : organise-t-on une réunion avec le Comité Directeur ou avec certains clubs ?

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 24 h.

La Présidente

La Secrétaire de séance

Françoise DE BERNON

Pascale ROBINEAU